

Seul le texte prononcé fait foi

Assemblée générale de l'OTV

Jeudi 29 juin 2006 à Sainte-Croix

Intervention de M. Pascal Broulis Président du Conseil d'Etat Chef du Département des finances

Mesdames et Messieurs,

C'est avec grand plaisir que je m'adresse à l'assemblée de l'Office du Tourisme Vaudois dans ce lieu qui m'est cher.

Il m'est cher, parce qu'il est beau, parce que les habitants y sont chaleureux et parce que c'est ma commune.

Depuis que je dirige les finances vaudoises, j'ai une quatrième raison d'aimer ce lieu. En effet, en raison de sa position et de son altitude, Ste-Croix est l'endroit du Canton où l'on dispose du meilleur point de vue sur l'ensemble des contribuables vaudois.

Plus sérieusement, je me réjouis de m'entretenir avec vous parce que le Conseil d'Etat juge important de maintenir un contact étroit avec ses partenaires. L'OTV est un partenaire de poids, car le tourisme joue un rôle essentiel dans le canton.

Il joue un rôle essentiel du point de vue historique, puisque le tourisme fut inventé ici, notamment par Rousseau et lord Byron.

Il joue surtout un rôle essentiel du point de vue économique. En effet, le tourisme offre 8,6% des emplois dans le canton et représenterait environ 7,2% du PIB cantonal selon une étude de 2004.

L'absence de données fiables et constantes constituait un handicap depuis des années pour l'OTV comme pour l'Etat. L'office fédéral de la statistique, Le service vaudois de statistiques, le SCRIS, et l'OTV ont élaboré de meilleures données, mensuelles, depuis l'an dernier.

Le tourisme est confronté à de multiples difficultés liées notamment à l'évolution du comportement et de la typologie des touristes. Le Canton entend participer avec vous à leur résolution.

Il entend accueillir sa part des 800 millions de touristes qui arpentent le monde chaque année. Il entend augmenter sa part de nuitées qui s'élève en 2005 à 2,4 millions par an, soit seulement 7% de l'ensemble de la Suisse.

Je suis optimiste puisque le nombre de nuitées a déjà augmenté de 4% pour les 4 premiers mois de cette année.

Le Conseil d'Etat a validé les lignes stratégiques du développement touristique. Ces axes ont été définis en collaboration avec votre organisation et avec le Conseil du Tourisme. Permettez-moi de vous remercier une fois encore de votre collaboration.

Le savoir, le sport et la santé. Voilà les trois domaines choisis pour développer notre tourisme. La nature, le patrimoine, les musées, la découverte, le bien-être et l'art de vivre en constituent les déclinaisons.

Comme le tourisme fait partie intégrante de notre économie. Il doit être intégré dans les politiques publiques ; qu'elles soient cantonale, régionale et communale.

Le Conseil d'Etat y veille et y veillera, dans la mesure de ses moyens, certes limités.

La qualité reste au cœur de nos préoccupations communes. La Suisse conserve une forte notoriété. C'est un atout sur lequel les acteurs du tourisme doivent s'appuyer.

Cette qualité se retrouve dans une offre qui doit s'adapter sans cesse aux attentes de nos hôtes, et dans la formation professionnelle de qualité.

L'Etat a un effort à réaliser en matière de sensibilisation. En particulier dans l'école obligatoire. Nous devons renforcer notre culture d'accueil. Peu de Vaudois en effet réalisent l'apport économique du tourisme dans le bien-être général.

A cet égard, je salue l'opération que l'OTV a menée dans le cadre de l'échange linguistique Vaud – Zurich.

L'OTV a invité 250 écoliers des classes de 7^{ème} et 8^{ème} années à s'imprégner de notre culture. Cette initiative correspond à ce que le Conseil d'Etat veut promouvoir : il s'agit d'intéresser des groupes cibles à notre canton, tout en impliquant nos concitoyens à tous les échelons de l'accueil.

Ce type d'opération débouche sur des échanges qui vont au-delà d'une simple visite de courtoisie entre deux régions linguistiques distinctes.

Le Conseil d'Etat entend définir et promouvoir un positionnement reposant sur des pôles touristiques qui existent déjà.

Il veut accroître la valeur ajoutée économique, sociale, culturelle ou écologique de l'économie touristique, tout en améliorant sa productivité. Ce dans esprit positif que les centres de congrès de Lausanne et de Montreux viennent de signer un accord très prometteur.

Car seule une augmentation de la productivité permettra de satisfaire les besoins en capitaux. Les aides publiques devront donc se faire en fonction du potentiel de croissance.

L'Etat entend aussi encourager la participation des bénéficiaires directs et indirects du tourisme. Il entend stimuler les investissements privés ayant des effets démultiplicateurs.

L'Etat veut aussi soutenir une offre d'hébergement mieux adaptée tant quantitativement que qualitativement.

Il s'agit de réhabiliter, de diversifier et aussi de recentrer le parc hôtelier, dont une partie n'est plus adaptée à la demande. La mue à faire reste importante. Dans cette opération, l'OTV a la délicate mission de fédérer des acteurs dispersés dans les régions comme dans leurs spécialités respectives.

Voici les grandes lignes du menu qui nous attend. « Le monde change, le touriste aussi » annonce le titre de la conférence que nous livrera tout à l'heure votre invité.

Dans un monde aussi mouvant que le monde contemporain, vous conviendrez avec le Conseil d'Etat qu'il est indispensable de poursuivre notre collaboration pour donner au tourisme vaudois les armes qui lui permettront de s'imposer sur le marché dont nous rêvons.

Je vous remercie de votre attention.